



COMITÉ DIRECTEUR

Procès-Verbal N°1 - Saison 2021/2022

Réunion du Mardi 6 juillet 2021 en Visio

Président délégué	Gilles SEPCHAT
Secrétaire de Séance	Stéphane MARANDEAU

BERICH Pierre	Excusé	MONGAULT Dominique	Présent
CHESNEAU Gérard	Présent	NEGRIER Gérard	Présent
DAVY Fred	Présent	POIRRIER Fabien	Présent
DIB Antoine	Excusé	POLLET Eveline	Excusée
DROUIN Nathalie	Excusée	POULAIN Raymond	Présent
FOREST Régis	Présent	ROUSSEAU Jean Bernard	Présent
GUDET Bernard	Présent	SEPCHAT Gilles	Présent
LEDOS Dominique	Excusé	VAUCEL Patrick	Présent
MARANDEAU Stéphane	Présent	ZODROS Christian	Absent
MASSON Jacky	Absent		

Assistent

Vincent GARNIER	Présent	André GOUSSE	Présent
Florian FREMEAUX	Présent		

1. Informations du Président

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

- ✓ PV Comex du 30/06/2021 (envoi par mail)

LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

- ✓ Conseil de Ligue du 5/07/2021
- ✓ Infos Ligue :
 - AG de la ligue le 6/11/21
 - Point licence au 01/07/21 : 26 000 dont 6 000 bloqués cause finances / 150 000
 - Rencontre avec le club du SOM : Pb financier + Equipe de jeune évoluant en ligue
 - Infrastructure : Une étude est en cours au niveau des Terrains.
 - Modification Règlement Futsal Régional : Club en conformité avec le statut de l'arbitrage aura le droit à 6 mutés au lieu de 4 Mutés.
 - Statut de l'arbitrage - Modification de l'article 34 disposition LFPL :
- c. Nouveaux arbitres/Nouveaux arbitres-joueurs :

1) Formés au plus tard le 30 septembre : 16 rencontres - 9 à 15 rencontres : l'arbitre compte pour 0.5 obligation uniquement s'il est arbitre-joueur. - 16 rencontres : l'arbitre compte pour 1 obligation.

2) Formés au plus tard le 30 novembre : 12 rencontres - 7 à 11 rencontres : l'arbitre compte pour 0.5 obligation uniquement s'il est arbitre-joueur. - 12 rencontres : l'arbitre compte pour 1 obligation.

3) Formés au plus tard le 31 janvier : 8 rencontres - 5 à 7 rencontres : l'arbitre compte pour 0.5 obligation uniquement s'il est arbitre-joueur. - 8 rencontres : l'arbitre compte pour 1 obligation.

4) Formés au plus tard le 31 mars (disposition spéciale pour 2021/2022) : 4 rencontres - 1 à 3 rencontres : l'arbitre compte pour 0.5 obligation uniquement s'il est arbitre-joueur. - 4 rencontres : l'arbitre compte pour 1 obligation.

d. Les très jeunes arbitres : - 12 rencontres et plus : l'arbitre compte pour 0.5 obligation

- Le très jeune arbitre formé au cours de la saison comptera pour 0.5 obligation dans les conditions suivantes :

➤ Formés au plus tard le 30 septembre : 9 rencontres à minima

➤ Formés au plus tard le 30 novembre : 7 rencontres à minima

➤ Formés au plus tard le 31 janvier : 5 rencontres à minima

➤ Formés au plus tard le 31 mars (disposition spéciale pour 2021/2022) : 3 rencontres à minima

- CROC : Demande de la Suze 2 de descendre en R3

- Réunion rentrée des clubs de ligue : N3 & R1 le 28/08/21 – R2 & jeunes le 04/09/21 – Féminine le 18/09/21.

- R3 & D1 dans chaque district le 07/09/21 pour le 72

- Validation des labels

✓ Remplacement de Franck Plouse dans les commissions régionales :

- Valorisation du bénévolat : à désigner
- Conseil aux Clubs – Projet Clubs : à désigner
- Commission Labels. : Fred DAVY

2. Informations District de la Sarthe

✓ Lettre ComptaFrance

✓ Situation de la SSS Conlie et contrat de Thomas Vannier : Accord du CODIR pour une rupture conventionnelle.

✓ Projet immobilier Sablons (ville Le Mans) – Article du Ouest-France Annexe 1

✓ Rdv Conseil Départemental

✓ Distribution des dotations Fonds de solidarité « Clubs – 100 licenciés ».

▪ Prévoir date et créneaux avec présence d'un ou plusieurs élus

▪ Déterminer des créneaux pour venir de récupérer le matériel.

3. Mouvements clubs

FUSIONS – SAISON 2021/2022



CLUBS		FUSION
PATRIOTE BRULONNAISE 502267	AUVERS POILLE UC 553180	FC AUVERS BRULON 502267
US CROSMIERES 502136	SS LE BAILLEUL 522684	AS LE BAILLEUL CROSMIERES
CO ROUEZ EN CHAMPAGNE CS CRISSE		CO ROUEZ CRISSE <i>en attente</i>

INACTIVITE CLUBS - SAISON 2021/2022



CLUBS		INACTIVITE
LE MANS RACING 534136		TOTALE
FC MARGINE LAILLE 548057		PARTIELLE Catégorie Seniors
DO BRAZIL 853705		TOTALE
LE MANS F.C.S 847418		TOTALE

REPRISE ACTIVITE - SAISON 2021/2022



CLUBS		Catégorie
US ST DENIS D'ORQUES 590144		Seniors (Foot à 7)
AFC DANGEUL 538498		Seniors (D4)
AS PARENNES		Seniors (D4)

4. Service Civique (F. Frémeaux)

- ✓ Bilan 2020/2021
- ✓ Promotion 2021/2022
- ✓ Validation des 18 candidats proposés par Florian
- ✓ Prolongation des candidatures jusqu'au 31/07/21
- ✓ Accord du CODIR pour l'organisation d'une journée d'intégration et la réalisation du Module U7 fin août – début septembre.

5. Vie des commissions

5.1. Pôles PRATIQUES

- **C.D.O.C.** ⇒ Gilles SEPCHAT

Tableau des engagements à la date du 05/07/21.

Colonne1	Nombre total N-1	Accord	Refus	% inscription
D1 SENIORS	26	20	0	77%
D2 SENIORS	49	33	1	67%
D3 SENIORS	87	52	1	60%
D4 SENIORS	83	50	4	60%
D1 VETERANS	11	9	0	82%
D2 VETERANS	21	14	2	67%
D3 VETERAN	34	18	1	53%
SENIORS F à 11	10	5	0	50%
SENIORS F à 8	25	11	0	44%
D1 FOOT A 7	11	6	0	55%
D2 FOOT A 7	8	6	0	75%
D3 FOOT A 7	25	15	0	60%
D1 FUTSAL	9	4	0	44%
D2 FUTSAL	13	4	0	31%

- **C.D.O.C Jeunes** ⇒ Patrick VAUCEL

Compétition	Nombre
U12 Division 1	2
U13 Division 1	5
U13 Division 2	10
U13 Division 3	10
U13 Division 4	2
U13 Féminines	6
U14 Division 1 Excellence	1
U15 Division 1	3
U15 Division 2	5
U15 Division 3	8
U15 Division1 Excellence	1
U15 Féminines	7
U17 Division 1	1
U18 Division 1	4
U18 Division 2	3
U18 Division 3	6
U18 Féminines À 8	4
U18f Interdistrict	1

- **Foot Féminin**
- **Foot Animation** ⇒ Fred DAVY
- **Vétérans** ⇒ Régis FOREST
60 équipes environs. La date limite d'inscription sera reculée.
- **Foot Diversifié** ⇒ Gérard NEGRIER
- **C.D.A.** ⇒ André GOUSSE
5 formations initiales sont programmées. Les clubs ont reçu l'information la semaine dernière. Mais les inscriptions à ces formations ne sont pas encore ouvertes.
On devrait perdre environ 10 % d'arbitres cette saison.
La réunion de rentrée des arbitres aura lieu le 11 septembre suivant les contraintes sanitaire deux plans existent.
- **C.D.P.A.**

5.2. Pôle JURIDIQUE

- **Commission de Discipline** ⇒ Stéphane MARANDEAU
La commission s'est réunit le jeudi 01 juillet pour déterminer le nombre de match à purger en prenant en compte la décision du COMEX de la dispense de 6 Matchs Fermes.
- **Commission Statut de l'arbitrage** ⇒ Stéphane MARANDEAU

5.3. Pôle DEVELOPPEMENT

- **Raymond POULAIN**
 - Initiation Foot en marchant le 3 juillet au bois de l'Epau en complément du Futnet Tour organisé par la Ligue
- Rassemblement référent FitFoot le 30 juin 2021

5.4. Pôle TECHNIQUE

- **Vincent GARNIER**

Saison 2021 /2022

- 2 stagiaires rentrent en formation DES (G. CERDAN et R. DUPONT)
- 5 stagiaires rentrent en formation BEF (J. ALLAIRE, T. CHARMEL, G. PAPILLON, N. OUARTI et G. GAULUPEAU)
- 12 apprentis rentrent en formation BMF
- 4 stagiaires rentrent en formation BMF Continu
- 11 stagiaires rentrent en formation BMF Discontinu

Un total de 34 stagiaires pour la saison 2021 / 2022.

Saison 2020 /2021

- 0 = DES
- 6 = BEF (2 abandons)
- 21 BMF = 2 App / 1 continu et 18 discontinus (4 abandons, 1 non admis et 16 admis)

Un total de 27 stagiaires pour la saison 2020 / 2021.

- Entrée au Pôle Espoir de st Sébastien sur Loire saison 2021/2022
 - Noah VINCENT LE MANS F.C

- Championnat de jeunes PDL :
 - 12 clubs vont représenter le district de la Sarthe dans les différents championnats (U14 à U19) de la ligue des Pays de la Loire.
 - 34 équipes du district de la Sarthe au niveau PDL

5.5. Pôle FINANCIER

- **Fabien POIRRIER**
 - Point sur l'audit en cours
 - Inventaire du matériel à réaliser (Vincent – JB et Régis)

5.6. Pôle ACCOMPAGNEMENT CLUBS

5.7. Pôle RH

- Situation Maryline FOUCAULT (arrêt prolongé jusqu'au 31 juillet)
- Embauche d'une nouvelle personne au niveau administratif (mi-temps) pour un CDD.
- Entretiens individuels salariés administratifs (Amélie et Virginie) A planifier après le 15/08

5. Tour de table

Régis : Ou en est le projet d'achat des anciens locaux de la ligue ?

Réponse de Gilles : En stand by actuellement.

Florian : Merci pour l'invitation, je reste à votre disposition pour intervenir sur des sujets que j'ai en charge.

Prochaine réunion :

Le Président du District de la Sarthe
Gilles SEPCHAT



Le Secrétaire de séance
Stéphane MARANDEAU



ANNEXE 1

30 millions pour le nouveau visage des Sablons

La Ville lance la rénovation complète du cœur commercial des Sablons. Une opération chiffrée à au moins 30 millions d'euros et livrée fin 2023 ou en 2024.

C'est un vieux dossier, preuve que les choses ne sont pas si simples. Ce jeudi, en présentant le réaménagement du centre commercial de l'Épau, le maire, Stéphane Le Foll, et son adjoint à l'urbanisme, Christophe Counil, ont insisté sur une nécessaire phase de concertation. Blainne Aftagard, déléguée au développement commercial, a néanmoins renoncé à la majorité des commerçants pour leur présenter le projet.

Ce n'est pas une énième rénovation qu'envisage la Ville mais bien une refonte du cœur commercial du quartier des Sablons. L'opération, estimée à 30 millions d'euros, peut-être davantage (des subventions sont espérées de l'État, de la Région, du Département), a pour ambition de déplacer l'actuel centre commercial vers le parking du supermarché Carrefour market.

Une « Maison du projet »

C'est un signal fort à l'adresse des habitants de ce quartier fragilisé par la délinquance, même si, le rappelle Stéphane Le Foll, « ce n'est pas la seule solution pour régler tous les problèmes ». Le maire, comme son prédécesseur, relève en effet que les problèmes liés à la drogue doivent demeurer une cause nationale.

La collectivité se doit néanmoins d'investir dans ce quartier de plus de 10 000 habitants, où plus de 40 % des habitants perçoivent de bas revenus. « Un replâtrage était inutile, il fallait un projet plus ambitieux », mentionne Christophe Counil.

L'opération va se dérouler par phases avec pour objectif de livrer le projet en 2023 ou 2024. De septembre à décembre 2021, la Ville va monter l'opération et s'appuyer sur un comité



Une partie de l'actuel centre va disparaître.

PHOTO: QUEST-FRANCE

de pilotage élargi aux principaux acteurs du quartier. Le projet sera expliqué dans le local de l'ancien commissariat transformé en « Maison du projet ».

Un parking façon Family village

Les travaux pourraient ensuite débiter au cours du deuxième semestre 2022. L'actuel centre commercial sera déplacé vers le parking du supermarché Carrefour market, propriété de Le Mans métropole. La Ville, qui recherche une nouvelle « centralité » a aussi besoin de cette locomotive commerciale et d'une plus grande visibilité. La rocade offre un flux intéressant, mais la Ville considère qu'il faut y ralentir la vitesse. « La rocade coupe les Sablons en deux, nous constatons Christophe Counil. Nous voulons en faire un boulevard urbain que l'on pourra traverser plus facilement. » Des aménagements sont à l'étude : passage à deux fois une voie



Le futur centre commercial s'articulera autour du supermarché Carrefour market.

PHOTO: OLIVIER FRAVONZ

talleront au Lafitte ou dans l'un des deux modules construits. Au pied du Lafitte, la Ville envisage de supprimer la différence de niveau avec le boulevard Churchill.

L'actuel centre détruit

La Ville sera propriétaire de tous ces aménagements. Stéphane Le Foll a réaffirmé la nécessité de se doter d'un établissement public foncier, dont la création sera pilotée par Cénovia cités. De quoi faciliter des acquisitions foncières ou immobilières dans toute la ville.

Aux Sablons, c'est donc à la Ville que les commerçants paieront un

Ce réaménagement aux Sablons est présenté comme le deuxième investissement le plus élevé du mandat, derrière celui du Palais des Congrès, estimé à 60 millions. Une bonne nouvelle pour le conseiller départemental du canton Le Mans 5, Yves Calippe, qui se présente avec Blandine Aftagard.

Une annonce de 30 millions à une semaine du premier tour des élections départementales, voilà un vote que de campagne plutôt confortable.

Emmanuel CHARLOT.